

NOTRE BIBLIOTHÈQUE



L'AMATEUR de livres n'achète pas toutes les publications qui l'intéressent. Il n'en a pas les moyens et il n'en voit d'ailleurs pas la nécessité. Le plus souvent, le livre est un bien de consommation temporaire auquel on doit pouvoir revenir mais qu'on ne doit pas détenir en permanence. D'où la nécessité des bibliothèques publiques.

Encore faut-il que celles-ci soient bien fournies, dotées d'une classification la plus parfaite possible et accessibles à un grand nombre de lecteurs.

Il y a, en Belgique, d'excellentes bibliothèques. Mais, d'une part, aucune ne peut se payer le luxe d'étendre sa documentation relative à un domaine aussi vaste que celui du chemin de fer, qui touche à toutes les techniques, et, d'autre part, les cheminots, qui sont dispersés sur toute l'étendue du territoire natio-

nal, ne peuvent tous avoir accès à l'une d'elles avec les mêmes facilités.

Il est hors de doute que chaque membre d'une grande famille à l'esprit social comme la nôtre, même le plus isolé, doit pouvoir compter sur les services d'une bibliothèque répondant à ses besoins propres, tantôt pour s'informer sur ce qui concerne son métier, tantôt pour compléter sa formation générale et culturelle, tantôt pour simplement se délasser ou se divertir.

Cette bibliothèque, bien à nous, existe et elle a de plus en plus de lecteurs. C'est un fait fort réjouissant. Il prouve que de plus en plus de cheminots apprécient la valeur irremplaçable de la lecture et que leur bibliothèque répond de mieux en mieux aux désirs de ceux qui ont besoin d'elle parce qu'ils ne trouvent pas ailleurs ce qu'ils cherchent ou qu'ils ne le trouvent pas aussi facilement.

Mais ce présent, tout heureux qu'il soit, doit être dépassé. Plus notre bibliothèque rendra de services, plus son audience s'élargira, plus elle devra continuer de s'adapter.

Dans cette perspective, elle doit mieux faire connaître les services qu'elle peut rendre et mieux répondre aux désirs d'une clientèle plus exigeante et plus élargie.

A cet effet, elle doit, elle aussi, se « reconvertir ». C'est une tâche de longue haleine... Notre article n'en donnera qu'un aperçu sommaire ; mais, si nous limitons notre propos à faire le point, nous espérons que nos clients d'aujourd'hui et ceux de demain comprendront le prix que nous attachons à leur collaboration.

L'HERITAGE DU PASSE.

En 1926, quand fut créée la S.N.C.B., les cheminots n'avaient pas de bibliothèque propre. Ils pouvaient consulter les documents du département des Communications, comme ils peuvent toujours le faire d'ailleurs.

En 1932, le fonds des livres de la bibliothèque des Communications fut réparti entre le département et la Société, qui reçut surtout des doubles. Dans l'entretemps, les services techniques et les bureaux d'étude avaient commencé à mettre leur documentation à jour et s'étaient abonnés à des revues. De petites bibliothèques se formèrent çà et là. Le groupe de Gand parvint même à rassembler plus ou moins 1.500 volumes.

En 1936, il fut décidé de rassembler la documentation dispersée à gauche et à droite pour créer une bibliothèque centrale ouverte à tous.

Si nous vous avons donné cet aperçu historique, c'est en reconnaissance envers les pionniers grâce auxquels nous disposons de documents précieux, notamment sur le passé du rail.

Ce rappel explique d'autre part qu'à côté de documents de valeur, il y avait beaucoup d'ouvrages disparates et de rossignols. On n'est pas parti de rien, mais on n'est pas parti d'un plan, et celui-ci, qui devait s'imposer dans la suite, ne pouvait être réalisé qu'à mesure des possibilités budgétaires. Le fonds s'est enrichi avec bonheur, mais il comporte encore des ouvrages périmés ou superflus dont il faut se débarrasser pour faire place à du neuf de valeur permanente.

CE QU'ON TROUVE A LA BIBLIOTHEQUE.

D'abord, des documents sur le chemin de fer.

Ceux qui s'intéressent à l'histoire du rail peuvent consulter des ouvrages de base (ceux de Lamalle, de Loisel, de Lartilleux, par exemple) et bon nombre d'œuvres traitant de faits particuliers qui se sont passés en Belgique et ailleurs. Ils pourront profiter, quand il sera inventorié, d'un fonds très important : celui qu'avait rassemblé M. Wiener, qui fut un remarquable historien des chemins de fer.

Au point de vue de l'économie des transports et des nombreuses techniques utilisées par les cheminots, notre Bibliothèque se doit d'être particulièrement fournie. A côté d'ouvrages de vulgarisation, comme l'encyclopédie de F. Lebbe, elle peut fournir sur tous les sujets des ouvrages spécialisés. A une époque où la technique évolue de plus en plus vite et où les techniciens sont appelés non seulement à compléter régulièrement leurs connaissances dans leur discipline de départ, mais encore à changer de discipline plusieurs fois au cours de leur carrière, il faut qu'ils aient les moyens de rénover ce qu'ils ont appris, de

voir ce qui se fait ailleurs et d'opérer les reconversions nécessaires.

Le fonds des livres ferroviaires est complété par des publications périodiques. Les historiens peuvent consulter au service de Documentation tous les numéros du *Moniteur* parus depuis 1834, les *Documents parlementaires* (depuis 1900), les *Annales des Travaux publics de Belgique* (depuis 1843), les *Rapports*



annuels sur l'activité du rail belge (depuis 1894), la *Revue générale des Chemins de fer* (depuis 1878), le *Bulletin du Congrès* (depuis 1887), *Spoor- en Tramwegen* (depuis 1928), le *Bulletin de l'U.I.C.* (depuis 1924). Pour ceux qui désirent se tenir au courant de l'évolution de la technique, le service de Documentation est abonné à un grand nombre de revues spécialisées.

Quant à la section ciné-photographique, elle a constitué un fonds très précieux de photos et de films. On y trouve notamment : plusieurs albums de photos concernant l'histoire du rail, particulièrement celle de la locomotive à vapeur ; plus de 35.000 clichés de vues techniques (matériel, signalisation, bâtiments, installations, etc.) ; des diapositives qui sont utilisées pour des cours professionnels et des conférences ; des films d'étude (par exemple, sur l'aspiration des fumées dans les ateliers) ; des films ferroviaires destinés au public, qui sont prêtés gratuitement sous certaines conditions.



En ce qui concerne la culture générale et la lecture de délasserment, le fonds de la Bibliothèque la classe à un niveau supérieur. Sans atteindre la valeur des bibliothèques universitaires, il est de loin supérieur à la moyenne de ce qu'on trouve dans la plupart des bibliothèques publiques.

Outre les grandes encyclopédies (Larousse en 10 volumes, Winkler Prins, Encyclopaedia Britannica, Encyclopedia international, Standard Encyclopedia, etc.) et les grands dictionnaires (Littré, Paul Robert, Verschueren, Van Dale), on peut consulter quantité d'ouvrages de valeur sur les littératures (par exemple, le Laffont-Bompiani), les religions, les philosophies (notamment le Lalande), les sciences sociales, les sciences appliquées, les arts (des Skira au Winkler Prins van de Kunst), l'histoire (les grands Pirenne dans les deux langues, par exemple), la géographie (il y a de magnifiques atlas), etc.

On trouve aussi plus de 25.000 œuvres diverses : romans, essais, œuvres de divertissement ou d'éducation populaire.

Ce fonds culturel et récréatif se révélera de plus en plus précieux à mesure que nous disposerons davantage de loisirs et que la culture deviendra de plus en plus un besoin de consommation à satisfaire.

COMMENT CE FONDS EST-IL UTILISÉ ?

Pour que ce fonds puisse rendre service, il faut d'abord que les documents qui le composent soient bien classés afin qu'on puisse mettre la main dessus facilement.

Chacune des trois sections (Livres - Périodiques - Photos) a son classement propre. C'est ainsi que les

documents photographiques sont répertoriés dans un ordre chronologique et classés par services (E., M.A., V., etc.), en sorte que les chercheurs sont tout heureux, par exemple, de pouvoir retrouver facilement le cliché d'un ancien type de machine à vapeur ou des souvenirs d'une manifestation officielle, telle l'inauguration d'une ligne électrifiée. Quant aux articles parus dans les périodiques, bon nombre d'entre eux sont répertoriés suivant leur nature d'après les règles de la classification décimale universelle, tandis que des jeux de fiches permettent notamment de voir ce que les revues ont publié sur les sujets qui concernent les multiples aspects du rail.

En ce qui concerne les livres, chacun est pourvu de deux références. L'une concerne sa nature (d'après la classification décimale universelle) ; l'autre, précédée d'une des lettres A, B ou C, est un numéro d'ordre et de classement par format. L'identification du livre et ses références sont reproduites sur plusieurs fiches. Deux de celles-ci sont destinées à deux fichiers grâce auxquels on retrouve facilement les œuvres classées, ici par auteur, là par nature. Il existe encore un fichier des livres gardés par d'autres services et un fichier spécial reprenant les livres des collections (exemples : « Livres de poche », « Prisma », « Que sais-je ? »).

De cette façon, le fonds est prêt à rendre service. Encore faut-il que ce capital commun ne reste pas lettre morte et que toute la clientèle sache quels intérêts elle peut en retirer. A cet effet, la Bibliothèque fait connaître son fonds par plusieurs moyens. Outre les fichiers qui sont à la disposition des clients, des listes et des bulletins renseignent les amateurs périodiquement, tandis que le personnel, toujours à votre service, répond à toute demande verbale, téléphonique ou écrite.

Il y a quelques mois, la Bibliothèque a commencé à établir l'inventaire complet du fonds afin de pouvoir publier un catalogue général, après s'être débarrassée des œuvres vieilles, usées ou superflues. Avant la fin de cette œuvre gigantesque, qui ne peut être exécutée qu'aux rares moments où le travail normal le permet, des catalogues partiels seront publiés, le premier en 1967. En attendant, des listes trimestrielles, pour les œuvres littéraires, et le Bulletin mensuel de Documentation, pour les ouvrages scientifiques et techniques, signalent les nouvelles acquisitions. Si ces documents ne vous atteignent pas, demandez à votre chef immédiat ou au caissier qui paie la pension où vous pouvez les consulter. Eventuellement, téléphonez au n° 3044 à Bruxelles.

VENTE DES OUVRAGES PERIMES OU SUPERFLUS.

Pour aérer son fonds et faire place à du neuf, la Bibliothèque vend donc des vieux ouvrages et des séries de périodiques qui n'offrent plus d'intérêt que pour quelques rares amateurs. Cette vente, qui est réservée exclusivement au personnel de la S.N.C.B. et aux retraités, a lieu selon le système des offres de prix introduites par écrit. Les lots, dont la composition et la description sont signalées dans le Bulletin de Documentation et dans la revue *Le Rail* à l'occasion de chaque vente, sont attribués aux acheteurs qui ont introduit l'offre la plus élevée. Dans le cas d'offres identiques, le lot revient à l'offre introduite la première.

Il ne s'agit pas pour la Société de retirer un bénéfice de ces ventes : le produit est consacré totalement à l'acquisition d'ouvrages nouveaux.

Les ouvrages sont offerts dans l'état où ils se trouvent, mais tout intéressé peut les examiner à la Bibliothèque, avant la vente. Seuls les acheteurs qui emportent un ou plusieurs lots sont prévenus par écrit avant la fin du mois au cours duquel la vente a lieu. Ils peuvent prendre possession de leurs lots immédiatement après le versement du montant des prix qu'ils ont fixés.

Pour tous renseignements relatifs aux ventes, les intéressés peuvent téléphoner au n° 3044, notamment pour les lots composés d'ouvrages divers dont l'énumération serait trop longue à reproduire. En ce qui concerne ceux-ci, une liste détaillée donnant leur composition complète est tenue à la disposition des acheteurs.

DESIRS DES LECTEURS.

L'acquisition de nouveaux ouvrages, techniques ou autres, se fait en collaboration avec les clients, suivant les désirs raisonnables de ceux-ci. Il est évident que la priorité est accordée aux œuvres techniques, spécialement ferroviaires. Dans les autres domaines, la Bibliothèque peut enrichir son fonds, à la double condition que les acquisitions nouvelles soient de valeur permanente et qu'elles ne s'adressent pas uniquement à une clientèle minuscule.

En exprimant leurs désirs, les lecteurs auront soin de fournir les renseignements élémentaires sur chaque ouvrage qui les intéresse (nom de l'auteur, titre, éditeur), en ajoutant si possible l'année de l'édition, le prix et un avis rédigé par un critique. Ils adresseront

leurs demandes ainsi précisées à l'adresse suivante :
Bureau P.S. 50.15, section 2, Bruxelles.

LES PRETS.

Notre Bibliothèque ne prête des documents qu'aux agents en service et qu'aux retraités de la S.N.C.B. Les autres lecteurs peuvent consulter livres et périodiques sur place.

Chaque lecteur doit être en possession d'une carte spéciale à joindre à toutes ses demandes de prêt. Celles-ci peuvent être formulées sur des imprimés prévus à cet effet (SP 15 — P.S. 50.15). La liste des livres sollicités doit être établie par catégories de format A, B et C et dans l'ordre des numéros. Les cartes de lecteur et les imprimés SP 15 sont fournis par la Bibliothèque.

Les demandes de livres sont satisfaites à raison de trois livres disponibles, prêtés pour une période de trois semaines. Ce terme peut être prolongé pour autant que les œuvres ne soient pas réclamées par d'autres clients. Toute demande de prolongation doit être accompagnée de la carte de lecteur.

Voilà, en résumé, comment se font les prêts. Si vous désirez en savoir plus, le personnel de la Bibliothèque se fera un plaisir de vous renseigner.

